

Publication des résultats de l'augmentation de capital 94 % souscrits après la Période de souscription avec Droits d'Allocation Irréductibles

Ce document n'est pas destiné à être diffusé, publié ou distribué, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie, au Japon, en Afrique du Sud, ni à destination de ces pays ou de tout autre pays ou juridiction où cette diffusion serait interdite par la loi. D'autres restrictions s'appliquent également.

**Offre Publique de souscription de maximum 4 322 938 Nouvelles Actions
dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire dans les
limites du capital autorisé avec Droits d'Allocation Irréductibles pour un
montant maximal de 134 011 078 EUR**

**94 % ont été souscrits après la Période de souscription avec Droits
d'Allocation Irréductibles
Lancement du placement privé**

Anvers, Belgique 8 juin 2018 – Xior Student Housing SA annonce les résultats de l'augmentation de capital en numéraire après clôture de la Période de souscription avec Droits d'Allocation Irréductibles.

Au cours de la Période de souscription avec Droits d'Allocation Irréductibles, clôturée le 7 juin 2018, 4.065.586 Nouvelles Actions ont été souscrites, soit 94 % du nombre total de Nouvelles Actions offertes.

Les 514.705 Droits d'Allocation Irréductibles, représentés par le coupon n° 6, non exercés à la clôture de la Période de souscription, seront vendus dans le cadre du placement privé accéléré exonéré avec composition d'un carnet d'ordres, tel que décrit au point 6.1.3 de la Note d'Opération. Cette vente suivra immédiatement la publication du présent communiqué de presse. Les acheteurs de Scrips devront souscrire aux Nouvelles Actions encore disponibles au même prix et dans la même proportion que pour la souscription par exercice des Droits d'Allocation Irréductibles, à savoir 1 Nouvelle Action (à 31,00 EUR par Nouvelle Action) pour 2 Droits d'Allocation Irréductibles (sous la forme de Scrips). Le produit net de la vente de ces Scrips (le « Montant excédentaire ») sera payé sur présentation du coupon n° 3, en principe à partir du 15 juin 2018. Si le produit net par Script est inférieur à 0,01 EUR, il ne sera pas payé aux détenteurs des Droits d'Allocation Irréductibles non exercés, mais transféré à la Société.

Le résultat des souscriptions aux Nouvelles Actions résultant de l'exercice des Scrips et le Montant Excédentaire qui revient aux détenteurs de Droits d'Allocation Irréductibles non exercés, si le produit net par Scrip s'élève à 0,01 EUR ou plus, devrait être publié le 8 juin 2018 par communiqué de presse après la clôture du placement privé des Scrips.

Le paiement et la livraison des Nouvelles Actions aura lieu le 12 juin 2018. Les Nouvelles Actions seront en principe admises à la négociation sur le marché réglementé d'Euronext Bruxelles à partir de cette même date.

La négociation des Actions de la Société sur le marché réglementé d'Euronext Bruxelles a été suspendue en ce jour, le 8 juin 2018, à la demande de la Société, à partir de l'ouverture de la bourse, et ce jusqu'au moment de la publication du communiqué de presse sur les résultats de l'Offre (donc à l'inclusion des résultats du placement privé des Scrips), qui sera publié plus tard dans la journée sur le site Internet de la Société et via la presse.

ING Belgique est été désigné en tant que Sole Global Coordinator et Kempen & Co, Banque Degroof Petercam et Belfius Banque en tant que Joint Bookrunners.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Xior Student Housing SA
Mechelsesteenweg 34, boîte 108
2018 Anvers
www.xior.be

Christian Teunissen, CEO
Frederik Snaauwaert, CFO
Arne Hermans, CIO
info@xior.be
T +32 3 257 04 89

Xior Investor Relations
Sandra Aznar
Head of Investor Relations
ir@xior.be
T +32 3 257 04 89

À propos de Xior Student Housing SA

Xior Student Housing SA est la première SIR publique belge spécialisée dans le segment du logement étudiant en Belgique et aux Pays-Bas. Dans cette catégorie, Xior Student Housing propose une grande diversité d'immeubles, allant de chambres avec espaces communs à des studios entièrement équipés, en passant par des chambres avec sanitaires privatifs. En sa qualité de propriétaire et d'exploitant, Xior Student Housing se constitue depuis 2007 un portefeuille de logements qualitatifs et fiables qu'elle destine aux étudiants à la recherche d'un endroit idéal pour étudier, habiter et vivre. Un kot avec ce petit plus qui permettra à chaque étudiant de se sentir chez lui.

Xior Student Housing SA est agréée en tant que SIR publique de droit belge depuis le 24 novembre 2015. Les actions de Xior Student Housing sont cotées sur Euronext Bruxelles (XIOR) depuis le 11 décembre 2015. Au 31 mars 2018, Xior Student Housing détient un portefeuille immobilier d'une valeur approximative de 512 millions EUR. Vous trouverez plus d'informations sur www.xior.be.

Xior Student Housing SA, SIR publique de droit belge (BE-REIT)
Mechelsesteenweg 34, boîte 108, 2018 Anvers
BE 0547.972.794 (RPM Anvers, section Anvers)